

# Institut de Formation Aux Professions de Santé



« Formation conduisant  
Au Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif  
et Social (AES) »

## EQUIPE PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE DE L'IFPS

- ✓ Une Coordinatrice Générale des Instituts du GHT
- ✓ Un responsable de l'IFPS, Adjoint à la Direction, Directeur IFAS et Directeur IFAES
- ✓ Une Coordinatrice du niveau 3 et 4 (AS, ambulancier, auxiliaire ambulancier)
- ✓ 14 formateurs du secteur sanitaire et social
- ✓ 1 documentaliste
- ✓ 1 Formatrice assurant la pédagogie et innovation
- ✓ 3 secrétaires
- ✓ 1 agent d'entretien
- ✓ des intervenants extérieurs



## MOYENS

- ✓ Salle informatique avec accès internet
- ✓ Centre de documentation (ouvrages et revues)
- ✓ Salles de Travaux Dirigés
- ✓ Salles de cours (Amphi...)
- ✓ Internet et WIFI
- ✓ Visioconférence
- ✓ Salle de simulation en santé
- ✓ Mannequin de moyenne fidélité
- ✓ Mannequins procéduraux

## LE METIER D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (AES)

- ✓ L'AES accompagne à tout âge de la vie les personnes fragilisées par une situation de handicap, la maladie, l'âge
- ✓ L'AES accompagne dans les actes de la vie quotidienne, dans la vie sociale, dans la vie scolaire et de loisirs en contribuant à son bien être
- ✓ L'AES est un intervenant de proximité qui permet de maintenir, de préserver ou de développer les capacités de la personne actrice de son projet de vie
- ✓ L'AES travaille en équipe pluridisciplinaire

## L'ACCES A LA FORMATION

- ✓ Les candidats en formation initiale (apprentissage ou voie directe).
- ✓ Les candidats au titre de la formation continue, les personnes déjà engagées dans la vie active ou qui s'y engagent (art L6111-1 du code du travail),
- ✓ Les salariés ayant un emploi dans le secteur du médico-social (formation en alternance) ainsi que les personnes en reconversion ou les demandeurs d'emploi.

Ainsi que :

- ✓ Les personnes ayant acquis des domaines de compétence (DC) par la voie de la validation des acquis et de l'expérience (VAE) et qui souhaitent acquérir les DC manquants par la voie de la formation.
- ✓ Les personnes titulaires du DEAVS, du DEAMP ou du DEAES souhaitant acquérir une autre spécialité.

## LES CONDITIONS DE SELECTION

La sélection se compose :

D'une sélection sur dossier :

D'une épreuve d'admission :

- ✓ Entretien : durée = 30 minutes (Notée sur 20 points)
- ✓ Il est porté sur la motivation du candidat à s'engager dans une formation sociale à partir d'un document préalablement renseigné par le candidat.
- ✓ L'admission est prononcée à partir de la note de 10/20 ; les candidats dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont inscrits sur une liste, par ordre de mérite.

## Condition d'accès

- ✓ Aucune condition de diplôme n'est requise.

## Sont dispensés des épreuves d'entrée en formation :

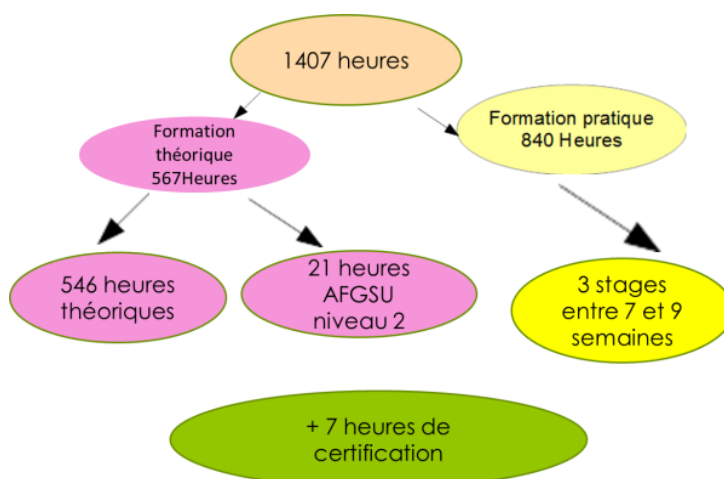
Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature:

- 1o Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes du niveau IV ou V dans le secteur sanitaire et social
- 2o Les lauréats de l'Institut de l'engagement;
- 3o Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- 4o Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

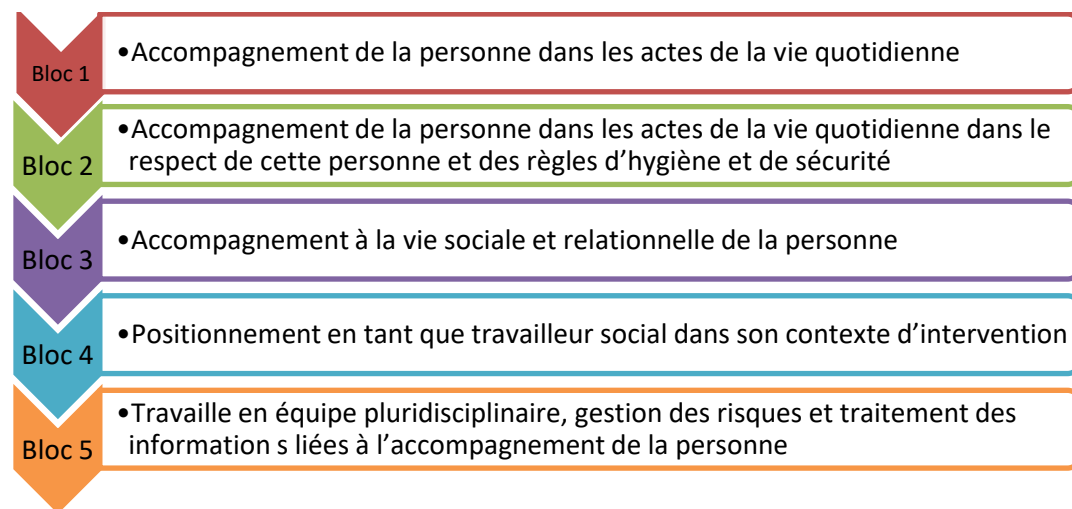
Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.

## LA FORMATION D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

### Durée de la formation :



### La formation théorique et pratique se décompose en 5 blocs de compétences



### Obtention du Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social :

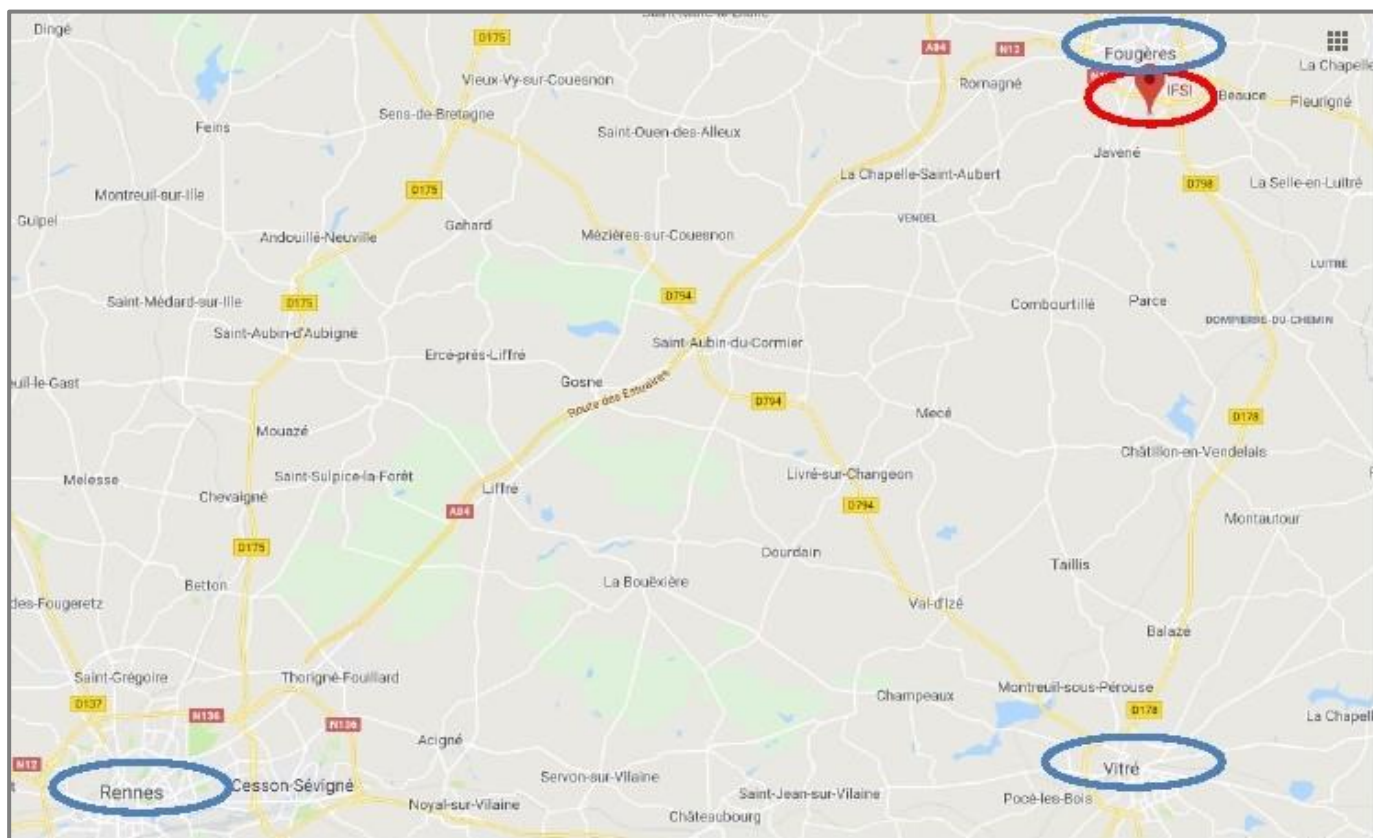
Valider les 5 blocs de compétences et l'AFGSU2.

Coût de la formation : 5200 euros,

### Financement :

- ✓ Prise en charge de la Région sous conditions
- ✓ Prise en charge possible par l'employeur ou promotion professionnelle.
- ✓ Possibilité de bourses du Conseil Régional de Bretagne pour les résidents bretons.

## ACCES GEOGRAPHIQUE



### *IFPS du Centre Hospitalier de Fougères*

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

Géolocalisation : R 21, 35133 Javené, France

Latitude : 48.322762 | Longitude : -1.200109

Tél : 02 99 17 73 68

Site internet : [www.ifps-CHFougères.bzh](http://www.ifps-CHFougères.bzh)

✉ : [secretariat@ifps-CHFougères.bzh](mailto:secretariat@ifps-CHFougères.bzh)

Horaire d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h

Le vendredi de 8 h à 16 h 30

